



DEMANDE DE CHANGEMENT DU TYPE D'OCCUPATION D'UNE RÉSIDENCE

Remplir ce formulaire pour être conforme à la réglementation suivante et pour un meilleur suivi de votre dossier.

Selon l'article 2 du *Règlement ayant pour objet d'instaurer un système de contrôle et de fréquence de vidange des réservoirs sanitaires sur le territoire de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré* numéro 89-2001 précise qu'une fosse septique doit être vidangée selon les fréquences ci-après, selon le cas :

- une fois à tous les **deux ans** pour les fosses septiques utilisées à longueur d'année;
- une fois à tous les **quatre ans** pour les fosses septiques utilisées de façon saisonnière, soit pour un **maximum de cent quatre-vingts (180) jours** par année.

Adresse de la propriété : _____

Matricule (si disponible) : _____

Nom du propriétaire actuel : _____

N° téléphone du propriétaire : _____

Type d'occupation demandé :

Saisonnier :

Annuel :

Justification :

Signature du propriétaire : _____ Date : _____

À l'usage de la Municipalité

Changement fait au dossier le : _____ Traité par : _____